

Administration générale

Acceptation des comptes et des engagements du mois 1^{er} août au 31 août 2026 :

- Liste des comptes : 4 756,08 \$;
- Engagements : 103 913,92 \$.

Financement de la mise de fonds – Société d'énergie éolienne Chamouchouane :

- Autorisation d'accorder une mise de fonds supplémentaire à la Société d'énergie éolienne Chamouchouane de 110 000 \$ pour répondre aux besoins de financement des frais d'accompagnement professionnel des parties communautaires dans l'établissement d'ententes avec Hydro-Québec.

Préfète suppléante :

- Confirmation que M^{me} Marie-Noëlle Bhérer, lorsqu'elle exercera les fonctions de préfète suppléante, sera la représentante de la MRC du Domaine-du-Roy auprès des comités et des organisations où un siège est réservé au préfet.

Aménagement du territoire

Approbation de règlements :

- Saint-Félicien :
 - ✓ Règlement n° 26-174 ayant pour objet de modifier le plan d'urbanisme n° 18-942 en vue d'ajouter une aire d'affectation industrielle à même une aire d'affectation mixte;
 - ✓ Règlement n° 26-175 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage n° 18-943 en vue de créer une nouvelle zone 128 1-I à même une partie de la zone 128-M;
 - ✓ Règlement n° 26-181 modifiant le plan d'urbanisme n° 18-942 afin d'assurer la concordance avec le règlement n° 314-2024 de la MRC du Domaine-du-Roy modifiant son schéma d'aménagement et de développement révisé;
 - ✓ Règlement n° 26-182 modifiant le règlement de zonage n° 18-943 afin d'assurer la concordance avec le règlement n° 314-2024 de la MRC du Domaine-du-Roy modifiant son schéma d'aménagement et de développement révisé;
 - ✓ Règlement n° 26-183 modifiant le règlement de zonage n° 18-943 en vue d'ajouter l'usage « Établissements scolaires et de culte (p3) » dans la zone 160-M.
- Sainte-Hedwidge :
 - ✓ Approbation du règlement n° 2026-010 modifiant le plan d'urbanisme n° 2018-002 de la Municipalité de Sainte-Hedwidge de manière à interchanger, dans une proportion équivalente, une superficie de la zone d'aménagement prioritaire à la zone de réserve à l'urbanisation sur la rue des Hirondelles, ainsi que d'agrandir l'affectation résidentielle à même la zone agricole viable, d'agrandir l'affectation de villégiature à même l'affectation forestière et d'agrandir l'affectation forestière à même l'affectation de villégiature.

Véloroute des Bleuets :

- Autorisation de paiement d'un montant de 20 916,05 \$, plus les taxes applicables, à Forêt RDR inc., pour les travaux de nettoyage du chablis ayant affecté la portion de piste cyclable construite dans le cadre du projet 16A Pérignonka (sud).

La prochaine séance ordinaire
du conseil de la MRC du
Domaine-du-Roy aura lieu le
mardi 13 octobre 2026, à 19 h.

- Autorisation de paiement à Construction Ouellet d'une somme de 55 774,81 \$, taxes incluses, et ce, dans le cadre des travaux de reconstruction du pont de la rivière Moreau et de la construction d'une nouvelle section de piste cyclable à Péribonka.

Avis du conseil sur la résolution n° 2026-119 (Dérogation mineure en zone de contraintes) – Municipalité de Saint-François-de-Sales :

- La MRC du Domaine-du-Roy informe la Municipalité de Saint-François-de-Sales qu'elle n'entend pas se prévaloir des pouvoirs prévus au 4^e alinéa de l'article 145.7 de la LAU concernant la résolution n°2026-119, cette demande ne visant pas des dispositions adoptées en vertu des paragraphes 16^e ou 16.1^e du deuxième alinéa de l'article 113 ou des paragraphes 4^e ou 4.1^e du 2^e alinéa de l'article 115, et celle-ci n'a pas pour effet d'aggraver les risques en matière de sécurité ou de santé publiques ou de porter atteinte à la qualité de l'environnement ou au bien-être général.

Développement territorial et socioéconomique

Adoption de projets – Fonds régions et ruralité, volet 2 – MADA :

- Les jeux du cœur :
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées Saint-Félicien Maria-Chapdelaine | Volet 2 | Fonds régions et ruralité MADA
Montant recommandé : 750 \$ sur un coût de projet total de 833 \$
- Aménagement de bien-être intergénérationnel
Municipalité de Sainte-Hedwidge | Volet 2 | Fonds régions et ruralité MADA
Montant recommandé : 2 500 \$ sur un coût de projet total de 23 870 \$

Dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 2 du Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la jeunesse :

- Les membres du conseil ont résolu :
 - ✓ D'autoriser le dépôt du projet « Mise en œuvre du plan d'action du Comité consultatif jeunesse Domaine-du-Roy » dans le cadre du volet 2 du Programme des stratégies jeunesse en milieu municipal du Secrétariat à la jeunesse à la hauteur de 50 000 \$;
 - ✓ De confirmer l'engagement financier de la MRC du Domaine-du-Roy au projet pour un montant de 6 000 \$ pour la mobilisation et la réalisation de projets (FRR volet 2);
 - ✓ De confirmer la contribution de la MRC du Domaine-du-Roy en biens et services évaluée à 10 000 \$, comprenant notamment la mise à disposition de locaux et de salles de rencontre, le soutien administratif et financier, les ressources de communication, l'utilisation des outils organisationnels de la MRC ainsi que le soutien logistique nécessaire à la réalisation du projet;
 - ✓ De confirmer la participation de la MRC du Domaine-du-Roy au projet par l'affectation de ressources humaines, professionnelles, administratives et logistiques nécessaires à sa réalisation;
 - ✓ D'autoriser la directrice du Service du développement des milieux à assurer la gestion administrative et financière du projet, incluant les encaissements, les décaissements et la reddition de comptes;
 - ✓ De mandater le Comité consultatif jeunesse afin de poursuivre ses travaux de représentation, de consultation et de collaboration auprès de la MRC du Domaine-du-Roy relativement aux enjeux jeunesse du territoire;

- ✓ D'autoriser le préfet ou la préfète suppléante et la direction générale à signer tout document relatif à cette demande d'aide financière.

Demande de contribution – Ville de Roberval :

- Acceptation que la Ville de Roberval et ses organismes puissent participer et bénéficier des sommes de l'Entente de développement culturel, et ce, au même titre que les autres municipalités du territoire;
- Versement d'une compensation à la Ville de Roberval d'une somme de 4 500 \$ (3 300 \$ du FDH du budget 2026, 1 200 \$ du FDH du budget 2027) de la part de la MRC du Domaine-du-Roy, somme qu'elle pourra injecter dans sa propre entente de développement culturel.

Adoption de projet – Fonds régions et ruralité, volet 3 local :

- Aménagement de bien-être intergénérationnel
Municipalité de Sainte-Hedwidge | 16 595 \$ | FRR volet 3 local
Montant recommandé : 16 595 \$ sur un coût de projet total de 23 869,89 \$
- Acquisition de matériel et d'équipement pour l'espace collaboratif | MRC Domaine-du-Roy :
MRC Domaine-du-Roy | 5 000 \$ | FRR volet 3
Montant recommandé : 5 000 \$ sur un coût de projet total de 5 000 \$

Demande d'appui financier – Festival « La Lune des Moissons » :

- Le Festival « La Lune des Moissons »
Comité administratif et consultatif des loisirs (CACL) de Saint-Prime
5 000 \$ (80 % FRR volet 2 et 20 % budget MRC)

Projet Laboratoire d'opportunités d'affaires CEMR – CEE UQAC :

- Engagement de la MRC du Domaine-du-Roy au projet *Laboratoire d'opportunités d'affaires* par l'octroi au Centre de formation spécialisée en gestion d'entreprise du Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage de l'Université du Québec à Chicoutimi d'une somme de 27 500 \$.

Reddition de comptes 2026 – Fonds régions et ruralité, volet 3 - Signature innovation :

- Adoption dans le cadre du volet 3 – Signature innovation du Fonds régions et ruralité, du rapport annuel d'utilisation des sommes couvrant la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026;
- Autorisation de transmettre le rapport au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;
- Autorisation de le publier sur le site Internet de la MRC du Domaine-du-Roy pour consultation publique.

Adoption reddition de comptes – Réseau Accès PME :

- Adoption du plan d'intervention et d'affectation des ressources 2026-2027 relatif à l'entente intervenue entre la MRC du Domaine-du-Roy et le ministère de l'Économie et de l'Innovation et autorisation de le transmettre au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Rapport - Contributions du 1^{er} janvier au 31 juillet 2026 (développement) :

- Le rapport des contributions remboursables et non remboursables couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2026 est déposé aux membres du conseil.

Octroi d'un mandat à Destination Lac-Saint-Jean - Gestion Forfaits rabais Lac-Saint-Jean 2026 :

- Titre du projet : Forfaits rabais Lac-Saint-Jean 2026
Destination Lac-Saint-Jean
Montant budget alloué : 63 000 \$ (50 000 \$ budget 2026 et 13 000 \$ résiduel 2025 engagé pour 2026) – budget chantier Tourisme

Demande d'appui aux démarches visant la pérennisation de la route du Parc de la caverne du Trou de la Fée :

- Soutien à la Ville de Desbiens dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec visant la sécurisation, la réhabilitation et la pérennisation de la route du Trou de la Fée.

Demands relatives aux enjeux liés au renouvellement de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique :

- Soutien à la préservation intégrale de la gestion de l'offre au Canada, et ce, dans toutes les discussions entourant l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM) ou tout futur accord commercial;
- Demande au gouvernement du Canada de ne faire aucune concession qui pourrait compromettre la stabilité du secteur laitier, du bois d'œuvre ou de la transformation de nos ressources, notamment l'aluminium;
- Encourage le gouvernement du Canada à consulter les producteurs laitiers et les entrepreneurs forestiers dans toutes les décisions ayant un impact sur leur secteur d'activité, afin de garantir que leurs intérêts sont dûment pris en compte.

Réaménagement des bureaux :

- Approbation de la directive A-11 pour la réfection du plancher en béton au rez-de-chaussée, et ce, pour un montant de 13 577,30 \$, plus les taxes applicables;
- Autorisation de paiement à Construction CTF d'une somme de 122 917,32 \$, taxes incluses, selon le décompte progressif n° 5 recommandé par la firme Gosselin Fortin Architectes.

Traverses de cours d'eau et réfection de ponts :

- Autorisation au directeur du Service de l'aménagement du territoire de signer les protocoles à intervenir avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts pour le financement des travaux de restauration des traverses de cours d'eau dans le cadre des projets suivants :
 - ✓ 26_02_025_019 – Reconstruction du pont H025-046 de la rivière Cazeneuve;
 - ✓ 26_02_025_021 – Remplacement de ponceau n° 1 au lac Houvard;
 - ✓ 26_02_025_022 – Remplacement de ponceau n° 2 au lac Houvard;
 - ✓ 26_04_042_009 – Reconstruction du pont n° R0406-04 de la rivière Cabeloga.
- Restauration de traverses de cours d'eau :
 - ✓ Participation financière de la MRC du Domaine-du-Roy au projet 26_02_025_020 du Club Dansereau inc., et ce, pour un montant de 5 520 \$ (incluant les taxes applicables);
 - ✓ Contribution financière accordée à l'Association des utilisateurs du chemin de la Pierriche pour le pont forestier H042-177 sur le ruisseau Maurice : 102 443,97 \$ et pour le pont forestier H042-179 sur la rivière Pierriche : 101 935,68 \$;
 - ✓ Mandat accordé Ouvrages d'Art CB inc. pour la réfection du pont R0406-04 situé sur la rivière Cabeloga, et ce, pour une somme de 283 758,30 \$, taxes incluses;
 - ✓ Mandat accordé à Construction Domi inc. pour la réfection du pont H025-046 situé sur la rivière Cazeneuve, et ce, pour une somme de 227 420,55 \$, taxes incluses.

Approbation de règlements :

- Second projet du règlement n° 332-2026 modifiant le règlement n° 252-2018 relatif au zonage dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan;
- Règlement n° 333-2026 modifiant le règlement n° 255-2018 relatif à l'émission des permis et certificats dans le territoire non organisé Lac-Ashuapmushuan.

Pour plus d'information :